

*Initiatives ministérielles*

J'ai toujours eu d'excellents rapports avec Élections Canada. J'ai participé à deux élections fédérales générales et à une élection complémentaire au printemps de 1989. Même si j'ai été traitée pratiquement comme une timbrée dans l'ouest du Canada parce que je représentais ce nouveau parti dont personne n'avait jamais entendu parler et que personne ne connaissait, je dois dire que les responsables d'Élections Canada ont été très justes envers moi, aux élections générales de 1988 et à l'élection partielle de 1989. Ma victoire avec 50 p. 100 des suffrages avait alors surpris le personnel d'Élections Canada, et même le Canada tout entier.

Depuis lors, mon parti a de toute évidence pris beaucoup de vigueur et s'est étendu dans tout le pays. Quand je me suis présentée aux élections générales de 1993, parmi les quelque 200 candidats de mon parti, nous nous sommes habitués au processus qui était tout à fait courant. Des directeurs du scrutin étaient nommés dans les circonscriptions. Un nouveau directeur du scrutin était nommé pour la circonscription de Beaver River, parce que l'ancien directeur avait pris sa retraite. Nous avions donc affaire à un nouveau directeur du scrutin, M. Lorne Assheton-Smith, de St. Paul. Comme nous le savons tous, ces nominations sont de nature politique. J'enverrai une copie de ce passage du harsard à M. Lorne Assheton-Smith, le directeur du scrutin de Beaver River nommé par le Bureau du directeur général des élections, pour lui faire savoir que je considère qu'il m'a traitée très équitablement en tant que candidate et que je n'ai absolument aucune critique à formuler à l'endroit d'Élections Canada.

Les critiques que j'ai à faire ne portent pas sur l'ensemble de la situation. Même si elle est d'ordre politique jusqu'à un certain point en ce qui concerne la commission de délimitation des circonscriptions électorales, la question qui se pose pour tout le monde, c'est de savoir si, en remplaçant les valets du Parti conservateur, le gouvernement améliorera vraiment le système. Je souhaite donc bonne chance aux ministériels qui font adopter ce projet de loi à toute vapeur. C'est à leurs risques et périls qu'ils remplaceront les valets du Parti conservateur par ceux d'un autre parti, en pensant que ces derniers serviront mieux leurs intérêts. Je pense que nous serions tous couverts de honte si cela se produisait.

[Français]

**L'hon. Fernand Robichaud (secrétaire d'État (Affaires parlementaires)):** Madame La Présidente, je tiens à rassurer la députée de Beaver River que nous ne ferons certainement pas ce qu'elle semble croire lorsque viendra le temps de nommer les gens qui travailleront à ces commissions, parce que c'est un processus qui est très indépendant. Nous avons certainement l'intention de respecter cette façon de faire les choses.

Mais si je me rappelle bien le discours qu'elle a prononcé il y a quelques jours, j'ai cru comprendre qu'elle n'était pas tout à fait d'accord avec le processus actuel. Et elle nous a dit aussi qu'elle allait en profiter lorsqu'elle irait faire sa présentation aux audiences, auprès des commissions, pour leur faire part de son mécontentement et de certains changements qu'elle aimerait voir.

Elle invite aussi les gens de sa circonscription à en faire autant. La députée sait certainement que la commission qui est en place pour examiner les limites de sa circonscription est là pour cette raison uniquement, soit recevoir les commentaires concernant les nouvelles limites ou les limites existantes et qu'elles n'ont rien à voir du tout avec le processus qui est en cours.

• (1125)

Je dis tout simplement que si la députée utilise son temps pour faire des commentaires sur le processus, que son temps sera tout simplement perdu. C'est exactement ce que nous voulons offrir aux députés de cette Chambre et aussi au public, parce que je pense bien que le comité qui va faire l'examen de tout le processus va certainement demander aux gens de venir témoigner. C'est précisément ce que nous voulons faire avec ce projet de loi.

[Traduction]

**Mme Grey:** Madame La Présidente, nous parlons ici de questions particulières soulevées par la commission. Je n'irai pas par quatre chemins. Je crois que ce que celle-ci propose comporte des lacunes et que la circonscription de Beaver River devrait continuer d'exister.

Comme je l'ai dit l'autre jour, la circonscription de Beaver River était tout à fait nouvelle en 1988. Va-t-elle maintenant tout simplement disparaître? J'ai des réserves. Je ne peux pas obtenir de garantie du gouvernement, avec qui nous avons négocié. Quelle assurance ai-je que le système que propose le gouvernement sera meilleur? Le gouvernement ne nous a donné aucun choix. Il ne nous a pas dit qu'il souhaitait opter pour une ligne de conduite en particulier.

Cette situation m'inquiète et je n'ai pas l'intention d'adhérer avec mon parti à quelque chose qui pourrait se révéler fondé sur des motifs tout aussi politiques. Je crois que les Canadiens seraient très déçus. Bien que je sois déçue des propositions, j'ai déclaré que j'assisterais aux audiences. Je soupçonne cependant que je n'aurai pas cette chance. Le gouvernement a imposé l'attribution de temps, mais si le processus auquel il veut participer est aussi important qu'il le dit, pourquoi le Parlement devrait-il l'adopter à la vitesse de la lumière?

Comme mon collègue de Kamloops, j'ai entendu des douzaines de députés, qui siègent maintenant dans les banquettes ministérielles, dénoncer les conservateurs parce qu'ils limitaient le temps de parole et parler des terribles conséquences de l'attribution de temps. On a peine à y croire, madame La Présidente. À voir agir les députés d'en face, on se demande si c'est bien la question la plus importante au Canada à l'heure actuelle. En fin de compte, le gouvernement pourra-t-il se vanter d'avoir imposé l'attribution de temps parce que la délimitation des circonscriptions électorales lui sera apparue comme la plus importante des questions à l'étude? J'en doute fort.

Je voudrais avoir l'assurance qu'un meilleur processus serait mis en place. Si la proposition est adoptée, et je soupçonne que le gouvernement en forcera l'adoption rapide, j'aimerais avoir l'assurance, en tant que citoyenne canadienne et députée, que dans les changements qu'il apportera, quels qu'ils soient, le gouvernement introduira une mesure de temporisation pour que ceux-ci s'appliquent seulement à la prochaine législature, afin